

Réf: Dossier N° 055270

## Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GOLD STAR IVOIR. » en abrégé « G.S.I SARL »

Siège social Abidjan, Adjamé, MAIRIE 1, Lot 150, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLD STAR IVOIR. » en abrégé « G.S.I

SARL »

Objet :

- VENTE DE TABACS ET ACCESSOIRES
- VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
- COMMERCE GENERAL
- IMPORT EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Adjamé, MAIRIE 1, Lot 150, Ilot 3

Dirigeant(s) : M YASSINE AHMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05741 du 10/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39236/GTCA/RC/2021 du 10/12/2021

